REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FORMATION ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES Union – Discipline – Travail

DEMANDE DE MISE EN STAGE / FORMATION HORS COTE D'IVOIRE

MINISTERE:
DIRECTION/SERVICE
NOM ET PRENOMS :
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
MATRICULE:
EMPLOI:
GRADE :
FONCTION:
MAIL :
TEL/CEL:
DIPLÔMES OBTENUS :
PAYS, VILLE ET ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :
TYPE DE FORMATION ENVISAGEE :
THEME DE LA FORMATION ENVIOAGEE
THEME DE LA FORMATION ENVISAGEE
PERIODE DE LA FORMATION OU DU STAGE : DU
NATURE DE LA BOURSE (Préciser si la formation est prise en charge par vous-même ou par une structure) :
<i>I</i>
/

DATE DE DEPART D'ABIDJAN :
ADRESSE DE RESIDENCE PENDANT LA PERIODE DE FORMATION :

NB:

A joindre obligatoirement à la demande de mise en stage/formation hors Côte d'Ivoire :

- Une demande manuscrite de mise en formation/stage adressée au Ministre de la Fonction Publique;
- L'avis de la Commission Ministérielle, établissant la nécessité de la formation/stage envisagé(e) et précisant la source de financement de ladite formation/stage ainsi que les possibilités d'accueil du candidat après son stage;
- Le Curriculum Vitae et l'attestation de bourse ou d'inscription ;
- Le justificatif du financement de la formation (pour la formation prise en charge par l'intéressé(e)).
- La déclaration sur l'honneur.